

## **Séance publique du 19 mai 2003**

### **Délibération n° 2003-1202**

commission principale : développement économique

objet : **Convention avec l'Appel pour l'organisation de l'université d'été de l'environnement, durant l'été 2003 - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 28 avril 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine soutient depuis 1996 le développement et l'animation de la filière d'excellence : l'environnement à travers une convention de partenariat pluriannuelle avec l'Appel (convention 2002-2004, délibération n° 2002-0561 en date du 26 avril 2002).

L'Appel, association pour la promotion des éco-entreprises lyonnaises, est une association qui fédère et accompagne les entreprises dans des actions mutuelles de promotion de leur savoir-faire telles que leur présence sur des salons professionnels du type Pollutec, l'organisation de conférences, la création et l'animation du site internet des éco-entreprises lyonnaises et qui offre à ses membres une plate-forme d'échanges et de rencontres correspondant aux problématiques qui les concernent au quotidien dans leur activité.

L'agglomération lyonnaise compte 255 éco-acteurs dont l'activité est à 100 % liée à l'environnement parmi lesquels les 50 adhérents de l'Appel. Ces sociétés réalisent un chiffre d'affaires de 0,88 milliards d'euros et emploient 6 000 personnes.

A travers le schéma de développement économique (SDE), la Communauté urbaine soutient les actions qui permettent de :

- renforcer les synergies industrie-enseignement-recherche notamment dans le domaine de l'environnement,
- favoriser les partenariats et renforcer le maillage transsectoriel,
- mieux valoriser le potentiel et les expertises locales en matière de performance environnementale,
- développer l'image d'excellence de l'agglomération lyonnaise dans le domaine du développement durable.

La Communauté urbaine a déjà œuvré pour le développement durable et le soutien aux activités environnementales avec en 2002 :

- dans le cadre du SDE, la publication de la brochure Partenariats pour l'environnement,
- la participation au salon Pollutec,
- l'accueil de la manifestation Dialogues pour la terre et d'un sommet préparatoire à Johannesburg,
- la contribution du président de la Communauté urbaine au sommet de Johannesburg,
- le soutien à la création à Lyon de l'université internationale du développement durable.

Pour prolonger les efforts consentis, la Communauté urbaine apporte son appui financier pour l'organisation à Lyon d'une université d'été de l'environnement en 2003.

## **Les objectifs de l'université d'été de l'environnement 2003**

L'université d'été de l'environnement, au même titre que d'autres universités d'été (Hourtin pour la communication), a vocation à devenir un événement de référence, organisé à Lyon tous les deux ans en alternance avec Pollutec. Cette manifestation permettra à l'agglomération lyonnaise de renforcer son image de pôle d'excellence international dans ce domaine de l'environnement.

Lieu d'échanges convivial du type campus d'été, œcuménique et professionnel, elle favorisera l'étude de sujets critiques tels que l'avenir de l'incinération, les dioxines, l'information environnementale et la concertation, les risques technologiques, la pollution des eaux mais aussi la communication environnementale et l'intégration du développement durable par les entreprises et les collectivités.

Ainsi, cet événement permettrait de renforcer les transferts de compétences et de renforcer les coopérations entre les membres constituant le pôle environnement et génie des procédés, c'est-à-dire les acteurs économiques (entreprises de l'Appel), les acteurs du monde scientifique et universitaire (l'université de Lyon I, les grandes écoles et leurs laboratoires de recherche, notamment l'Ecole centrale, l'INSA, CPE, ENTPE de Lyon) et des institutions publiques (INERIS, BRGM, Communauté urbaine, Aderly, CCIL).

L'université se tiendrait sur deux jours à la fin du mois d'août 2003 et au début du mois de septembre 2003, sur le campus de la Doua. Ce premier rendez-vous proposerait aux participants des séances plénières et des ateliers thématiques.

### **Le public visé**

Cette université d'été de l'environnement concerne :

- les PME-PMI avec des responsables de l'environnement, de l'industrie, des responsables communication-marketing,
- des opérationnels-praticiens,
- des organismes de recherche (publics, privés),
- les éco-industries,
- les organismes de formations (universités et grandes écoles),
- les représentants de la fonction publique-administration centrale et décentralisée,
- des sociétés d'aménagement-immobilier.

L'objectif pour cette première édition est d'accueillir 200 participants et de donner au minimum une dimension régionale à l'événement, en visant une notoriété et un rayonnement nationaux et internationaux.

### **Le budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel total de cet événement est évalué à 140 925 € TTC.

Le financement de cette opération repose sur un partenariat privé-public avec les frais d'inscription des congressistes : 71 760 € TTC, les subventions octroyées par les partenaires officiels de l'université d'été de l'environnement.

La communauté urbaine de Lyon apportera une contribution financière de 30 000 € TTC.

*Circuit décisionnel* : cette proposition a été validée par les élus du pôle économique le 7 avril 2003 ;

Vu ledit dossier ;

Vu la convention 2002-2004 passée avec l'Appel ;

Vu sa délibération n° 2002-0561 en date du 26 avril 2002 ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE****1° - Autorise :**

- a) - la création de l'opération université d'été de l'environnement,
- b) - la signature de la convention avec l'Appel pour l'organisation de cette université d'été de l'environnement 2003,
- c) - le versement d'une subvention de 30 000 € TTC à l'association Appel.

**2° - Ces crédits** seront à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercice 2003 - compte 657 480 - fonction 90 - opération université d'été de l'environnement.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,